



LARTES

Capitalisation des HEA en milieu urbain :
Bamako (Mali) & Niamey (Niger)
HEA et problématiques de pauvreté en milieu urbain

Préparé par :

Dr Moussa Soufianou, Démographe, Economètre

Dr Moustapha Sèye, Socio-anthropologue

Pr Abdou Salam Fall, Sociologue

Mai 2018

ISSN : 2230-0678

Tables des matières

Sigles et abréviations.....	b
1. Contexte	1
2. Rappel des objectifs de l'étude.....	2
2.1. Objectif principal.....	2
2.2. Objectifs spécifiques	2
3. Méthodologie	3
4. Brève présentation des deux villes : Bamako (Mali) et Niamey (Niger)	4
4.1. Brève présentation de Bamako (Mali).....	4
4.2. Brève présentation de Niamey (Niger).....	5
5. Le contexte de HEA en milieu urbain	6
5.1. L'enjeu de la croissance urbaine.....	6
5.2. Spécificités du milieu urbain.....	7
5.3. L'analyse de HEA en milieu urbain	8
6. Enseignements et leçons apprises.....	9
6.1. Usage de Household Economy Analysis (HEA).....	9
6.2. Pauvreté urbaine et politique publique.....	10
7. Points forts et limites de HEA urbaine.....	11
7.1. Points forts de HEA urbaine.....	11
7.2. Limites de HEA urbaine	12
8. Principaux résultats des profils HEA.....	13
8.1. Description des catégories socioéconomiques des ménages.....	13
8.2. Sources et niveaux de revenus des ménages	14
8.3. Coût de la vie : description des schémas de dépenses.....	15
8.4. Chocs et impacts dans les HEA urbaines	15
9. Analyse de la pauvreté urbaine	16
9.1. Déficit de protection des moyens d'existence	16
9.2. Dépendance des ménages milieu urbain aux marchés.....	17
9.3. Scolarisation	18
9.4. Emploi et secteur d'activité	19
9.5. La taille du ménage.....	19
9.6. Genre	20
9.7. Stratégie de résilience	20
9.8. Autres risques et facteurs.....	22
Conclusion.....	22
Recommandations.....	23
Bibliographie	26
Annexes	29

Sigles et abréviations

AGR: Activités Génératrices de Revenu

ECVMA: Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages

EMOP: Enquête Modulaire auprès des Ménages

HEA: Household Economy Analysis (Analyse de l'Economie des Ménages)

INS: Institut National de la Statistique du Niger

INSTAT : Institut National de la Statistique du Mali

P: Pauvre(s)

SCI: Save the Children International

TP: Très Pauvre(s)

1. Contexte

Le développement socio-économique passe par la résilience des ménages vulnérables aux chocs récurrents et divers (hausse des prix, inondations, etc.). Dès lors, la disponibilité d'évidences scientifiques sur la résilience en milieu urbain demeure un enjeu de taille pour mieux orienter et adapter les interventions des Etats, des acteurs humanitaires et de développement sur la sécurité alimentaire et le renforcement des moyens d'existence des populations. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'analyse de l'économie des ménages (HEA) qui a été utilisée depuis les années 1990 en Afrique par Save the Children International (SCI). Cette approche permet l'identification des besoins spécifiques et la promotion de solutions innovantes aux problématiques de développement.

Lancé en 2010 et exécuté par Save the Children International, avec le financement de ECHO rejoint en 2013 par USAID/OFDA, le Projet Régional de l'Analyse de l'Economie des Ménages (HEA Sahel) vise à « *comprendre les moyens d'existence des populations, renforcer les capacités techniques des acteurs afin de mieux prédire la situation alimentaire des ménages* » dans sa zone d'intervention. Le projet couvre 7 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad) et se trouve dans sa 6^{ème} phase avec, comme pour les phases antérieures, pour objectif principal « *d'accroître la résilience des ménages vulnérables par l'amélioration de l'analyse de la vulnérabilité ainsi que d'une meilleure prise en compte et planification de la réponse dans le Sahel* »¹. Pour ce faire, ses objectifs spécifiques sont :

- Accroître la couverture des profils de référence HEA dans la région ;
- Poursuivre l'intégration des HEA Outcome Analysis (Analyses des Résultats HEA) dans les systèmes d'alerte précoce afin d'améliorer la planification des interventions ;
- Renforcer les capacités techniques des acteurs travaillant dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutrition.

Trois grands produits sont issus du projet : (1) les profils de référence HEA ou Baseline ; (2) les analyses de résultats HEA qui sont réalisées deux fois par an au niveau de chaque pays ; et

¹ Source : <https://hea-sahel.org/hea-sahel/> (visité le 10 mai 2018)

(3) le renforcement des capacités des acteurs (gouvernementaux et parapublics de tout ordre) à travers une série des formations sur la méthodologie HEA et autres ateliers de dissémination des résultats.

Dans le cadre de HEA Sahel, les profils ont toujours été élaborés en zone rurale. C'est en 2015 que la phase pilote d'élaboration des profils HEA urbain a été expérimentée en zone urbaine à Bamako et à Niamey respectivement capitale du Mali et du Niger.

Pour Bamako, la HEA urbaine réalisée en 2015 avait retenu comme terrain d'enquête 12 quartiers parmi les moins nantis de la « zone urbaine inférieure » constituée de 24 au total. Pour Niamey, l'analyse a été prévue sur 12 quartiers mais au final 11 ont été enquêtés parmi les 24 identifiés dans la partie dite « zone urbaine de Niamey ».

2. Rappel des objectifs de l'étude

2.1. Objectif principal

Conformément aux Termes De Référence (TDR), l'objectif général de la mission est de faire une capitalisation des profils HEA développés dans les zones urbaines de Bamako (Mali) et Niamey (Niger) et de fournir une analyse permettant à Save the Children de réviser et de définir les actions pertinentes de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu urbain dans le Sahel.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Réaliser une analyse critique de l'utilisation des produits HEA (Profils et Outcome Analysis) par les acteurs humanitaires et/ou du développement intervenant en milieu urbain, d'en tirer les leçons apprises pour améliorer les pratiques futures et proposer des pistes d'action;
- Mettre en relief les évidences et résultats issus du HEA à travers une analyse permettant d'apporter une contribution aux principaux enjeux du développement en milieu urbain ;
- Proposer des réponses appropriées notamment en termes de réduction de la pauvreté et du soutien aux moyens d'existence, d'adéquation des filets sociaux et de stratégies de lutte contre les vulnérabilités des ménages face aux chocs.

3. Méthodologie

La méthodologie est basée sur deux volets principaux :

- Un premier volet qui a permis de réaliser des entretiens qualitatifs sur l'appréciation de la HEA (cadre conceptuel et méthodologique, avantages, limites, perspectives, etc.) et diverses dimensions de la pauvreté urbaine telles que perçues par les acteurs institutionnels ;
- Un second volet qui a porté sur l'analyse bibliographique critique et conceptuelle sur la pauvreté urbaine.

L'utilisation de la documentation du projet HEA Sahel et notamment les profils réalisés dans les milieux urbains de Bamako et Niamey a été transversale dans les deux volets.

Les entretiens ont servi de base à la première partie de l'étude consacrée à la « capitalisation des HEA » réalisée dans les deux milieux urbains. Ce volet qualitatif a permis d'intégrer le discours des acteurs locaux et régionaux sur la pertinence des analyses HEA pour saisir les facteurs déterminant la baisse ou la perte de moyens d'existence des populations urbaines. L'exercice a consisté aussi à analyser leurs perceptions de la vulnérabilité et leurs capacités de résilience aux chocs multiples (hausse des prix, inondations, maladies, etc.).

Quant au second volet, il a permis de répondre au deuxième résultat attendu de l'étude consacré à « l'analyse de la pauvreté en milieu urbain ». Il s'agit notamment de documenter de manière précise les profils de la pauvreté urbaine, ses déterminants ainsi que les stratégies développées par les couches pauvres ou vulnérables pour y faire face tout comme le niveau d'efficacité de ces stratégies. Cette partie constitue aussi l'occasion d'analyser les chocs spécifiques (inondation, inflation, maladie, etc.) au milieu urbain, leurs impacts conjoncturelles et structurelles tant sur la variation et la diversification des revenus des populations (comme celle de leur consommation). Les données relatives à cette partie, en plus de provenir de la littérature, sont également issues d'entretiens spécifiques réalisés à cet effet.

Dans les deux volets, des questions de recherche² ont été développées pour chaque thématique et ont servi de base au développement du guide d'entretien.

S'agissant des acteurs, ils sont classés en trois grandes catégories :

- Le groupe des acteurs de l'humanitaire et du développement (lutte contre la pauvreté) constitué des ONG actrices majeures de HEA et des structures de développement (SCI,

² Les questions de recherches sont disponibles dans le guide d'entretien en annexe.

Oxfam, ACF, ECHO, Banque Mondiale, FAO, PAM, PNUD, Unicef, ONU-HABITAT, etc.) au national et régional ;

- Les structures gouvernementales chargées de l'Alerte Précoce, de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de développement urbain, de la protection sociale (dont les Filets Sociaux), et du Plan ;
- Les structures publiques ou parapubliques de recherche dans le domaine de la pauvreté et/ou de la protection sociale (Instituts nationaux de la statistiques, Observatoires de la pauvreté, Laboratoires de recherche sur la société, etc.).

Dans chaque structure, les répondants ont été des personnes indiquées à fournir des réponses adéquates aux besoins de l'enquête (ex : chargé de programme, responsable de suivi-évaluation, autre personne-ressource). La liste des contacts³ a été élaborée à Dakar et consolidée sur le terrain suivant les recommandations des acteurs locaux et leur disponibilité.

En outre, un contact permanent a été maintenu avec l'équipe de SCI. En plus des réunions prévues à des moments précis de la mission, les consultants ont communiqué régulièrement les informations clés collectées notamment sur la seconde dimension de l'étude.

4. Brève présentation des deux villes : Bamako (Mali) et Niamey (Niger)

4.1. Brève présentation de Bamako (Mali)

Le Mali est un pays d'Afrique de l'ouest sans ouverture sur l'océan Atlantique. Il partage ses frontières avec sept pays dont le Niger. Avec une population illettrée de 69% en 2016 pour les 15 ans et plus, le défi de l'éducation constitue un enjeu majeur pour le pays. Comme la plupart des pays du Sahel, le Mali connaît une croissance démographique rapide depuis les années 1960. Le pays est passé en 50 ans, entre 1960 et 2009, de 3,5 millions à 14,5 millions d'habitants. Avec un taux d'accroissement de 3,6% par an, la population a atteint les 16 millions en 2013. Les projections des Nations Unies montrent également que le Mali devrait atteindre une population de 23,5 millions d'habitants en 2025 et proche de 30,3 millions d'habitants en 2035 (Direction Nationale de la Population, 2016). Au plan de l'urbanisation, 22,5% de la population sont des citadins soit, environ 3 274 727 d'habitants (UN-Habitat, 2016).

Le district de Bamako, considéré comme urbain dans sa majorité est constitué de 6 communes et 66 quartiers (SCI, 2015 : 9). L'urbanisation va se poursuivre de manière incontrôlée entre

³ La liste des contacts est disponible en annexe.

étalement urbain et occupation anarchique de l'espace public (République du Mali, 2012). Il reçoit plus de la moitié de la population urbaine (55,3%) du Mali.

La ville a connu une croissance démographique rapide depuis les indépendances. Toutefois, c'est dans les années 1970 que l'on a constaté l'un des taux de croissance urbaine les plus forte. Ce qui serait dû à la sécheresse des années 1970 qui a été un phénomène déclencheur ou incitatif à la migration de type rural-urbain (UNESCO, 2014). A Bamako, le taux de croissance urbaine a atteint 10% dans les années 1970 et, est redescendu à 4,5% dans les années 1980-1990, taux qui correspondait à celui des années 1960 (Antoine Ph., Ouédraogo D., Piché V., 1998). Aussi, la population de Bamako, affichant une croissance de 5,4% en 2012, atteindra 6 millions en 2030 et plus de 10 millions d'habitants en 2040 (République du Mali, 2012).

Il a été montré dans cette même perspective que la croissance urbaine en Afrique de l'Ouest était plus forte que la croissance naturelle et était essentiellement due à la migration (Antoine et Diop, 1995). En 1961, Bamako était habité par 130 000 personnes, au moment où Ségou, seconde ville du pays en comptait 20 000. En 1976, l'écart entre les deux villes était de 350 000. Et, en 1987 Bamako était peuplé de plus de 650 000 habitants avec plus de 570 000 habitants de plus que Ségou (Antoine et Savané, 1990) cités par (Marcoux R. Konaté M. K. Kouamé A., 1995). Dans les années 1960, Bamako était une petite ville de 100 000 habitants, en 1992 elle en comptait 750 000. En 2009, lors du recensement de la population, Bamako comptait 1 810 366 habitants qui sont estimées en 2015 à 2 157 000 habitants (HEA, 2015). Pendant ce temps, l'accroissement naturel de la population a pris le relais de la migration pour devenir le facteur majeur de la croissance urbaine comme l'illustre un indice synthétique de fécondité à Bamako de 5,1 enfants par femme en 2009 (INSTAT, 2009).

4.2. Brève présentation de Niamey (Niger)

Le Niger, situé à l'Est du Mali, affiche comme ce dernier, une hausse rapide de sa population. Estimée à 5 102 990 habitants en 1977, elle atteint 16 993 563 habitants en 2012 et sera de 41 516 416 habitants en 2035 (INS, 2016). Si la population du pays restera encore rurale, sa partie urbaine passera de 2 750 279 habitants en 2012 à 6 384 944 en 2035 (INS, 2016) représentant une augmentation absolue d'environ 132%. Niamey, la capitale du Niger, est située à l'extrême

ouest du pays et la ville est traversée par le fleuve Niger qui provoque régulièrement, avec ses affluents, des inondations. La capitale est divisée en 5 arrondissements communaux. De par son statut administratif, Niamey regroupe tous les groupes ethniques du pays mais les principales langues parlées sont le Haoussa et le Djerma (HEA, 2015). La population de Niamey, représentant en moyenne 6% de la population du pays, est estimée à 1 164 680 d'habitants en 2016 (repartis sur 255km² soit une densité d'environ 4570 habitants/Km²) contre 1 026 848 habitants en 2012 et seulement 30 000 habitants à l'indépendance du pays en 1960 (INS, 2016 et 2014). La croissance démographique de Niamey, estimée à 2,9% dans la dernière période intercensitaire, est en grande partie soutenue par l'exode rural. La situation sécuritaire dans la région du Sahel depuis 2011 a surtout impacté Niamey par l'arrivée des migrants des villages maliens (situés à une centaine de Km) que ceux venant de Diffa, ville nigérienne située à plus de 1 300 km à l'Est. Sur le plan économique, le secteur informel y est prépondérant. Comme Bamako, l'essor démographique de Niamey est aussi essentiellement soutenu par sa croissance naturelle (l'indice synthétique de fécondité est de 5,3 enfants par femme en 2012 (INS, 2015)). En 2015, on dénombrait 90 000 entreprises informelles pour 17 500 régulièrement constituées (INS, 2015). Ce secteur informel, soutenu par l'accroissement tant démographique que géographique de la ville, cohabite avec une administration et un secteur privé offrant un emploi salarié à une partie non négligeable de la population. Le secteur tertiaire se développe fortement (grâce aux télécoms, banques et le service aux entreprises) et le commerce (de toute dimension) reste la principale activité alors que le secteur primaire reste marginal.

S'agissant de l'habitat, selon les chiffres du dernier recensement de la population, 17,6% des logements sont très précaires (case, tante, ...) et 29,6% sont précaires (en banco) soit 47,2% des habitats non construits avec des matériaux définitifs.

5. Le contexte de HEA en milieu urbain

Le contexte de HEA en milieu urbain est décliné en trois points majeurs que sont : l'enjeu de la croissance urbaine, les spécificités du milieu urbain et l'analyse de HEA en milieu urbain.

5.1. L'enjeu de la croissance urbaine

La dynamique démographie urbaine en Afrique va de pair avec un certain nombre de défis regroupés en 3 grandes catégories que sont « *le surpeuplement, le manque de connectivité et les coûts élevés de la vie* » (Banque mondiale, 2017).

Le Surpeuplement : en Afrique, les villes connaissent une forte pression démographique. En 2017, la population urbaine est estimée à 472 millions de citoyens et sera de 1 milliard en 2040 (Banque Mondiale 2017). La promiscuité en milieu urbain traduit le niveau de vie des ménages et des individus. La situation de l'habitat constitue un véritable proxy d'accès aux services sociaux de base (accès à l'eau potable, au service de santé, ...). Cette vision centrée sur les conditions de vie des ménages nécessite toutefois de ne pas commettre l'erreur de considérer que les pauvres ne résident qu'à la périphérie de la ville. Il existe des poches de pauvreté dans les quartiers les plus huppés des capitales.

Le manque de connectivité : l'urbanisation des villes s'est réalisée de manière non contrôlée et s'accélère de sorte qu'aujourd'hui les quartiers spontanés émergent et sont mal desservis en termes d'infrastructures, de transport et de services sociaux de base. Ces contraintes logistiques déteignent sur le bien-être des populations ; et les opportunités d'emploi des jeunes dans ces nouveaux quartiers ne suivent pas l'ampleur du développement urbain.

Le coût de la vie : le niveau de prix dans les villes africaines est structurellement élevé. Le rapport de la Banque mondiale (2017) souligne que les biens et les services sont 29% plus chers dans les villes africaines que dans celles des pays à niveau de revenus similaires. Le prix des denrées alimentaires est quant à lui environ 35% plus élevé dans les villes d'Afrique que dans celles d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire.

5.2. Spécificités du milieu urbain

Plusieurs spécificités se dégagent de l'analyse de l'économie des ménages dans le milieu urbain :

- Une limite des catégories socioéconomiques : la frontière entre les « très pauvres » et les « pauvres » à Niamey et à Bamako est assez fine ; « les modes de vie – sources de revenus et schémas de dépenses des deux groupes sont remarquablement similaires » ;
- Spécificité dans l'accès à la nourriture : peu de production agricole (qui reste localisée en zone périurbaine dans lesquelles il existe d'autres dynamiques) avec comme conséquence un niveau faible d'autoconsommation ; toute la nourriture (en majorité) doit être achetée en zone urbaine.
- En milieu urbain, le marché est déterminant pour les sources de revenus (vente de produits et emploi) ;

- L'analyse de l'économie des ménages en milieu urbain met un accent particulier sur les postes de dépenses qui sont généralement gratuits ou peu coûteux en milieu rural tels que le logement, l'eau, le bois de chauffage, etc.
- Définition du « milieu urbain » dans l'analyse de l'économie des ménages : « zones dont la majorité des ménages n'ont pas un accès direct aux sources de nourriture et de revenu liées à l'agriculture, à l'élevage ou à l'exploitation d'autres ressources naturelles ».

5.3. L'analyse de HEA en milieu urbain

L'approche HEA permet de faire une analyse de la sécurité alimentaire et moyens d'existence à travers une description détaillée des sources de nourriture, des revenus et du schéma des dépenses de différentes catégories de ménages y compris ceux vivant en zone rurale, urbaine et périurbaine. Les profils HEA permettent également de mieux cerner les impacts possibles de chocs, d'analyser les capacités d'adaptation des ménages et d'identifier les paramètres clés : (prix alimentaire, production, emploi, etc.) qui peuvent affecter de manière significative la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations. En définitive, la HEA s'attèle à l'identification des besoins spécifiques et la promotion de solutions innovantes aux problématiques de développement urbain.

La première étape du cadre d'analyse du HEA se trouve être le zonage qui ne satisfait pas toujours la prise en charge des caractéristiques physiques et des moyens d'existences des populations en milieu urbain. Il s'agit plutôt dans un contexte urbain de comprendre la configuration de la ville, de délimiter les quartiers urbains et périurbains et, en fonction du niveau économique et des moyens d'existence, d'établir des zones constitutives de quartiers homogènes. Pour le district de Bamako, quatre catégories de quartiers répondent à des caractéristiques spécifiques et ont des moyens d'existence similaires : périurbaines, urbaines supérieures, urbaines intermédiaires, urbaines inférieures. En revanche, à Niamey, deux zones ont été définies à partir de leurs caractéristiques socio-économiques : la « zone périurbaine » et la « zone supérieure ».

Le marché est le principal facteur de différenciation des économies urbaine et rurale. En milieu urbain, en partant de l'hypothèse suivant laquelle les ménages pauvres dépensent approximativement les mêmes sommes pour des articles semblables, mettre l'accent sur les dépenses des ménages comme le fait la HEA urbaine est adéquat. La question sur les revenus

ne doit cependant pas être minimisée parce qu'elle permet au moins de vérifier la vraisemblance des dépenses.

6. Enseignements et leçons apprises

6.1. Usage de Household Economy Analysis (HEA)

Dans le monde, le HEA informe sur les questions de la sécurité alimentaire, de la pauvreté, de résilience, de nutrition, d'impacts des programmes. En Afrique de l'Ouest, les produits HEA sont aussi utilisés dans les analyses du Cadre Harmonisé comme preuves directs pour renseigner l'indicateur de résultat consommation alimentaire, et dans les plans des réponses. Elle inspire l'élaboration du registre Social Unifié (RSU) et des filets sociaux dans les deux pays et constitue une référence pour plusieurs programmes humanitaires ou de développement dans le ciblage, les estimations des besoins, l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle ou encore les transferts monétaires (Cash Transfer).

De ce fait, HEA apparaît pour de nombreux acteurs comme un potentiel outil d'aide à la décision et de pilotage des interventions même si son application en milieu urbain reste encore limitée parce que mieux connue par les acteurs humanitaires et de développement qui s'y réfèrent que par l'administration publique.

Pour certains auteurs, HEA peut aider à la définition de politiques urbaines de lutte contre la pauvreté à travers les informations sur les sources de revenu et les postes de dépense des ménages qu'elle met à la disposition des décideurs. Elle peut aussi influencer l'organisation et la réglementation du travail salarié notamment dans les secteurs où l'emploi journalier est prépondérant.

En outre, les résultats HEA sont utilisés par les acteurs dans la justification de leurs interventions et dans la description des caractéristiques socio-économiques des ménages des zones d'intervention.

Dans les deux pays, **HEA est utilisée parallèlement à d'autres outils ou méthodes dans l'analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité urbaines**. Elle coexiste notamment avec les enquêtes⁴ annuelles réalisées par les Instituts de la statistique, qui se basent notamment sur l'approche SMART ou les conditions de vie des ménages ou la satisfaction des besoins de base... ; et les études réalisées par les autres acteurs eux-mêmes. On peut citer par exemple, les enquêtes

⁴ Qui prennent en compte de plus en plus le volet urbain.

vulnérabilités du SAP ou encore l'enquête annuelle sur le ciblage réalisée par les Filets Sociaux).

6.2. Pauvreté urbaine et politique publique

Les entretiens réalisés sur le terrain ainsi que l'analyse bibliographique montrent que la pauvreté urbaine est le parent pauvre des politiques publiques de type protection sociale. Elle est peu traitée pour trois raisons :

- La prévalence de la pauvreté est largement plus élevée en milieu rural,
- Un déficit de connaissances de ses déterminants,
- Le coût unitaire des interventions est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (des moyens plus importants sont nécessaires pour combattre la pauvreté urbaine) en raison des besoins marginaux plus élevés en milieu urbain (minimum pour sortir de la pauvreté est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural).

Dans les deux villes, on note l'existence d'initiatives de faible envergure de filets sociaux financés par la Banque Mondiale. Ainsi, à Bamako et à Niamey, les efforts de protection sociale (enrôlement des indigents, cash transfert, etc.) concernent une frange négligeable des Pauvres et Très Pauvres. Par ailleurs, les collectivités locales sont les premières à intervenir pour soulager les populations en cas de choc. Ce ne sont pas toujours des interventions de grandes envergures faute de moyens conséquents mais elles parviennent à satisfaire beaucoup de requêtes.

L'identification des chocs et des vulnérabilités appelle une approche multidimensionnelle. La prise en charge des crises urbaines et des réponses humanitaires devrait prendre en compte au moins quatre dimensions que sont : la diversité et la complexité des communautés, le système des infrastructures, les marchés et les structures et capacités de la gouvernance locale (Brown D., Boano C., Johnson C., et al., 2015). La détermination des seuils de pauvreté demeure complexe notamment en milieu urbain.

7. Points forts et limites de HEA urbaine

7.1. Points forts de HEA urbaine

Comme souligné plus haut, les résultats que la HEA urbaine propose sont plus connus par les partenaires techniques et financiers que les structures publiques. Son usage pour inspirer les stratégies, programmes et politiques de protection sociale est principalement centré sur la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Toutefois, ses résultats participent à alimenter la réflexion sur la considération de la problématique urbaine en cours (Niger) ou la mise à disposition de données (Mali⁵) permettant l'analyse du Cadre Harmonisé. En plus, les résultats contribuent également à l'identification des pauvres et des vulnérables. En outre, l'approche HEA inspire l'élaboration du Registre Social Unifié (RSU) dans les deux pays, projet sous la responsabilité du Ministère en charge de la Protection Sociale au Mali et de la Primature au Niger. A terme, le RSU devrait être la seule référence lorsqu'il s'agit d'élaboration de programmes de filets sociaux, de soutien aux moyens d'existence des populations pauvres et vulnérables quel que soit le milieu de résidence.

La HEA, dont les données sont globalement jugées de bonne qualité, répond à son premier objectif : données une image pour permettre la prise de décision éclairée dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire. La catégorisation des ménages en cinq classes⁶ est jugée fiable avec des informations rares sur les ressources de chaque catégorie ainsi que leur saisonnalité. De même, les quantifications des dépenses et des revenus ne font pas l'objet d'une remise en cause. Au delà de la classification des ménages, les autorités stratégiques et opérationnelles apprécient la capacité de HEA à documenter les chocs et leurs conséquences sur les Très Pauvres et les Pauvres en intensité, et dans la durée.

La place accordée à la communauté, définissant de ce fait une pauvreté relative, est un élément apprécié par les acteurs : les facteurs de classification issue de la HEA sont variables dans le temps et l'espace. A cela s'ajoute aussi son aspect moins mathématique comparativement au PMT (méthode pour laquelle l'exhaustivité des ménages dans l'enquête est beaucoup

⁵ SAP Mali, 2017, Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations vulnérables Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH2) : Mali, 4p.

⁶ Leurs caractéristiques sont présentées plus bas (cf. section « Description des catégories socioéconomiques des ménages »).

appréciée) avec notamment l'élimination de la « contrainte statistique liée à l'échantillonnage ».

De même, l'approche HEA tire sa force grâce à sa capacité à minimiser les erreurs d'inclusion (contrairement au PMT). En plus, toujours comparé au PMT, la HEA est jugée plus souple avec la possibilité d'y recourir en cas d'urgence.

Plus spécifiquement, pour la HEA urbaine, l'adaptation de la méthodologie est un défi en grande partie relevé. A ce titre, la conceptualisation de l'étude autour du « marché » (comme lieu d'acquisition des produits), avec en arrière-plan la non gratuité de la plupart des biens comparativement au milieu rural, constitue un changement de paradigme indispensable. Cela a conduit à accorder une place très importante aux « habitudes des dépenses » d'une part, et l'intégration des biens non alimentaires, d'autre part. Cette approche basée sur une estimation détaillée de la consommation, le revenu étant juste considéré comme une variable de contrôle, est conforme aux études de type « budget-consommation des ménages » qui partent sur l'hypothèse que la consommation est plus facile à saisir avec précision que le revenu.

Dans les deux pays, il existe un réseau d'experts nationaux assez actifs autour de HEA avec le leadership reconnu. Le sentiment que « la HEA n'est pas un outil de Save the Children » mais commun aux acteurs humanitaires est largement partagé.

7.2. Limites de HEA urbaine

La première limite inhérente à la méthodologie HEA est qu'elle a d'abord été conçue pour les zones rurales. En zone urbaine, l'approche suppose que les ménages se connaissent mais ce critère d'homogénéité le plus souvent effectif en zone rurale est quasi impossible à atteindre dans les centres urbains.

Les critères de richesse sont plus complexes à définir en zone urbaine et il existe plus de groupes socio-économiques en milieu urbain qu'en zone rurale où l'essentiel des activités sont centrées autour du secteur primaire.

Pour des questions de commodité aussi, il est plus facile d'aborder les personnes en zone rurale qu'en zone urbaine compte tenu de plusieurs facteurs notamment liés à l'intensité des activités, les contraintes temporelles liées au travail faisant que les populations urbaines sont moins disponibles que celles rurales à participer à une enquête.

Ce qui est considéré socialement comme signe de richesse en zone rurale, par exemple la taille des ménages, ne peut l'être systématiquement en milieu urbain. Il en est de même des activités économiques. En effet, l'agriculture et l'élevage restent négligeables parmi les moyens d'existences du milieu urbain. La plupart des ménages pauvres ou très pauvres s'adonnent à des activités économiques du secteur informel.

En outre, les acteurs regrettent le manque de retour vers les populations une fois les profils de référence et les Analyses des résultats HEA (Outcome Analysis) réalisés. Dans les deux pays, il existe un questionnement par les acteurs quant à l'impartialité de certains « informateurs clés » qui sont censés être répondants dans un contexte où la proximité de certains chefs de quartiers avec les autorités politiques reste suspectée. Des interrogations sont aussi à noter quant au mode de choix des quartiers lors du zonage. La prise en compte du risque climatique entraînerait à ce titre l'intégration des quartiers a priori non vulnérables. En fait, il faudrait réaliser et combiner plusieurs profils urbains pour saisir l'essentiel de la diversité et de la complexité de la pauvreté et de la vulnérabilité en milieu urbain.

8. Principaux résultats des profils HEA

8.1. Description des catégories socioéconomiques des ménages

Les profils HEA définissent 5 catégories socioéconomiques dans les 2 villes : Ménages « Très Pauvres », « Pauvres », « Moyens inférieurs », « Moyens supérieurs » et « Aisés ».

Le ménage « Très Pauvre » est caractérisé par celui qui n'a pas un revenu suffisant, alors que le ménage « Pauvre » a un revenu relativement régulier, mais qui reste insuffisant.

L'analyse des profils montre une prévalence très élevée des ménages « Pauvres » ou « Très Pauvres » qui représentent 55% à Bamako et 60 % Niamey (HEA 2015).

La composition des ménages « Pauvres » et « Très Pauvres » évolue entre 8 à 10 à Niamey, et 8 à 15 à Bamako ; alors que le nombre d'actifs varient entre 2 et 4 à Niamey et, entre 2 et 5 à Bamako (HEA 2015). Dans les ménages « Très Pauvres », 2 adultes travaillent presque tous les jours de la semaine pour 4 à 5 personnes dans les ménages Pauvres.

S'agissant des déterminants, à la différence des zones rurales, la taille des ménages en milieu urbain n'est pas un facteur socio-économique favorable et ne constitue pas un avantage.

8.2. Sources et niveaux de revenus des ménages

La majorité des ménages Pauvres et Très Pauvres tirent leurs revenus à partir d'activités économiques dans le secteur informel (travail journalier, occasionnel, main d'œuvre non-qualifié, petit commerce, vente ambulante).

Les revenus journaliers sont peu élevés (entre 500 et 600 CFA/jour) avec d'importantes variations quotidiennes (pas de flux régulier).

A Bamako, les revenus d'un ménage Très Pauvre varient entre 3500 et 4000 FCFA par jour (pour en moyenne 2 à 3 actifs par ménages, soit environ 1300 FCFA/par personne). A Niamey, ces revenus varient entre 2000 et 2500 FCFA (pour 2 à 4 actifs, soit 625 FCFA/par personne). Les ménages ont souvent 2 à 3 sources de revenus. In fine, la différence entre le niveau économique des Très Pauvres et des Pauvres est faible.

En termes d'occupation, dans les couches pauvres ou très pauvres, dans les deux villes, les activités réalisées par les hommes et les femmes sont assez distinctes. Les femmes comme les jeunes filles s'affairent au petit commerce, aux activités domestiques (lessive, garde d'enfants, ...) ou encore elles exercent une petite activité génératrice de revenu dans le quartier. Quant aux hommes, ils occupent un emploi non qualifié, journalier et dans des secteurs variés (construction, dockers, ...).

Les opportunités de travail dépendent généralement du niveau de relations et du réseau social de la personne. Toutefois, le niveau de réseautage reste faible pour les Très Pauvres et Pauvres. La précarité (instabilité et faible niveau) des revenus des ménages Très Pauvres et Pauvres entraîne un recours important à l'utilisation du crédit (les condiments sont souvent obtenus à crédit).

Les prêts, plus importants, sont obtenus auprès des voisins, des parents ou des ménages aisés. Les systèmes de tontines existent aussi et les formes s'adaptent à la faiblesse des revenus. La différenciation entre les groupes Très pauvres et Pauvres se fait principalement sur les niveaux de revenus (et non les autres actifs comme dans le milieu rural) : salaire journalier ainsi que le niveau des recettes quotidiennes du petit commerce. Elle se manifeste également à travers le capital social, les biens possédés et l'accès aux services.

8.3. Coût de la vie : description des schémas de dépenses

A Bamako, les dépenses moyennes annuelles par ménage sont d'environ 1.6 millions pour les Très Pauvres (TP) et environ 2,5 millions pour les Pauvres (P). A Niamey, les dépenses varient entre 900 000 FCFA pour les Très Pauvres et 1 250 000 pour les Pauvres.

La proportion des dépenses alimentaires sur le total des dépenses est de 75% chez les Très Pauvres à Niamey. A Bamako, l'alimentation du ménage absorbe plus de 55% des revenus annuels des Très Pauvres et la moitié du budget annuel des Pauvres.

Les dépenses en « articles ménagers » (thé, condiments, ustensiles, hygiène, etc.) concernent une part importante des dépenses et représentant le 2ème poste pour les Très Pauvres et Pauvres dans les 2 villes. Les dépenses en eau et en éclairage restent minimales pour les Très Pauvres et Pauvres. Cependant, l'achat de combustible (charbon et bois de chauffe), le loyer et le transport absorbent entre 20 à 25% chez les Pauvres et les Très Pauvres. Le panier de survie pour les Très Pauvres est évalué à 686 439 FCFA à Bamako contre 537 700 FCFA à Niamey ; et pour les Pauvres respectivement à 1 032 890 FCFA et 546 825 FCFA.

8.4. Chocs et impacts dans les HEA urbaines

Les principaux chocs et leurs impacts sont :

- Le risque de santé : la précarité de l'emploi des pauvres et très pauvres est exacerbée par le risque de maladie. Ces catégories de populations ont le plus souvent des emplois saisonniers ou journaliers, ce qui fait que tout choc lié à leur santé rend leurs conditions de vie encore plus difficiles. En résumé, la maladie agit sur les dépenses et potentiellement sur les revenus.
- La hausse des prix des denrées alimentaires : la dépendance des ménages Pauvres et Très Pauvres au marché et le fait qu'ils consacrent près de 80% de leurs revenus en alimentation traduit une forte vulnérabilité de ces ménages à la hausse structurelle des prix.
- Les inondations : les chocs climatiques bien qu'aléatoires exacerbent la vulnérabilité des Pauvres et Très Pauvres. Leurs impacts sont importants dans la mesure où elles entraînent la perte d'actifs et de biens des ménages Pauvres et Très Pauvres.
- Le chômage, la perte d'emploi, la perte de la principale source de revenus : le risque pour les ménages de perdre la principale source de leurs revenus peut être à l'origine de causes multiples : le chômage, la perte d'emploi, la maladie, etc. Ces facteurs

peuvent concourir à basculer les ménages pauvres dans l'extrême pauvreté et enfoncer davantage les Très Pauvres dans le trou de la précarité.

9. Analyse de la pauvreté urbaine

Dans l'ensemble, il ressort des entretiens avec les acteurs que la pauvreté urbaine dans les deux villes se matérialise par la difficulté d'accès et de maintien des enfants à l'école, d'une alimentation adéquate et suffisante et d'un logement décent. On assiste à une transmission intergénérationnelle de la pauvreté qui émane du fait que les ascendants n'ont pas toujours les moyens d'offrir aux enfants des opportunités pouvant leur permettre de sortir de la pauvreté. Les budgets des ménages sont très majoritairement alloués à l'alimentation faisant qu'ils ne peuvent pas libérer les ressources qu'il faut pour l'éducation, la santé ou encore la nutrition. Les ressources ne permettent pas de couvrir les besoins immédiats et les solutions de couverture contre le risque sont inaccessibles ce qui traduit une insécurité ou perte des moyens d'existence. Enfin, la précarité que vivent les populations ne permet pas une planification des dépenses sur le court ou moyen terme, malgré les alternatives et opportunités qu'offre le milieu urbain.

9.1. Déficit de protection des moyens d'existence

Les ménages Très Pauvres et Pauvres à Bamako et à Niamey sont en déficit de protection des moyens d'existence toute l'année. En d'autres termes, compte tenu du caractère aléatoire de l'emploi et la faiblesse du niveau de leurs revenus, les ménages « Très Pauvres » et « Pauvres » ne peuvent subvenir à certaines dépenses et besoins non alimentaires essentiels sans s'engager dans des stratégies d'adaptation avec des conséquences parfois irréversibles. Ils se trouvent dans une situation de vulnérabilité aiguë à des chocs de faible intensité (ex perturbation sur le fonctionnement du marché) pouvant avoir des impacts très importants sur la sécurité alimentaire. La maladie constitue une double peine quand elle touche le principal fournisseur de ressources dans la mesure où non seulement le ménage devra se passer de ses apports mais aussi, il devra consacrer une partie de ses maigres moyens à soigner le malade. Ce risque est permanent du fait de la nature de l'emploi qu'occupent les plus pauvres (travail journalier ou saisonnier nécessitant souvent un effort physique considérable ou une prise de risque physique non négligeable).

9.2. Dépendance des ménages en milieu urbain aux marchés

Les profils HEA des deux capitales montrent toute la dépendance des ménages au marché à travers deux résultats majeurs. D'une part, un nombre important des pauvres consacrent leurs revenus aux dépenses alimentaires et, d'autre part, l'essentiel de ces denrées sont acquises sur le marché. In fine, les ménages très pauvres et pauvres en zones urbaines présentent une forte vulnérabilité au marché.

De ce fait, comprendre les déterminants des prix des denrées alimentaires permet de mieux saisir la pauvreté et l'insécurité alimentaire des ménages urbains. Parmi ces déterminants, on note les facteurs naturels agissant sur la production locale (sécheresse, inondation, invasion acridienne, ...), l'insécurité physique (les conflits) ainsi que les anticipations et les spéculations inhérentes à tout marché, l'évolution des termes de l'échange (principalement le cours du dollar US) comme l'ont montré Maliki (2013), Badolo (2013) ainsi que les arguments avancés par les acteurs rencontrés sur le terrain. La production régionale et le prix sur les marchés des pays voisins figurent également parmi les déterminants forts du prix sur le marché local ; d'où l'importance de soutenir les initiatives visant à la surveillance de ces deux paramètres régionaux et/ou à une meilleure intégration des marchés régionaux.

Par ailleurs, en termes d'analyses, il est important d'évaluer la sensibilité de la consommation des ménages pauvres par rapport à la variation des prix des produits alimentaires en milieu urbain. Il convient ainsi de déterminer le niveau/seuil à partir duquel la hausse présente un impact et quelles sont les conséquences de cet impact (variation de la quantité des produits, de la qualité, ...) en fonction de chaque catégorie de ménage sans oublier le temps nécessaire pour observer une résilience (ou non) des ménages touchés.

Outre la dimension « acquisition des produits alimentaire et marché », le marché détermine les conditions de vie des ménages pauvres par le fait qu'en ville, les revenus proviennent principalement de la vente de la force de travail. La hausse brutale de l'offre (arrivée de saisonniers par exemple) entraîne une baisse des salaires et donc une pression considérable sur les revenus et les conditions de vie des ménages. Le renforcement des capacités des actifs permettra de limiter leur vulnérabilité, de sorte que leur emploi ne soit pas constamment menacé en raison de leur manque de professionnalisme. Plus généralement, la réduction de cette vulnérabilité liée au marché passe par la maximisation des capacités des pauvres à profiter des opportunités offertes par le même marché ; avec par exemple, la diversification des activités.

Aussi, si le choc ne peut être évité, la résilience des pauvres peut au contraire être renforcée. Les stratégies les plus efficaces de lutte contre la pauvreté urbaine seraient celles qui visent à rendre les ménages résilients. Comme le souligne Rousseau S. (2007), se basant sur l'approche des « *capabilities* » de Sen, « *plus un individu est résilient, plus sa capacité de résistance à la suite d'un choc exogène est grande et moins il est vulnérable* ». Et à terme, une résilience permanente conduit à une sortie de la pauvreté (idem).

9.3. Scolarisation

Pour certains acteurs, il existe un lien fort entre la « pauvreté » et la « scolarisation des enfants » si bien que certains les confondent. A titre illustratif, un acteur soutient que « si le très pauvre n'arrive pas à manger, le pauvre est celui qui est incapable d'envoyer son enfant à l'école ». La problématique des « enfants hors école » demeure préoccupante y compris en milieu urbain. Par exemple, en 2014, les enfants non scolarisés représentent 10% des enfants d'âge du primaire (7-12 ans) à Niamey (ECDVM, 2014) ; à Bamako, ce chiffre est estimé à 12% en 2008 (UNICEF, 2008). Une bonne partie de ces enfants sont des enfants de la rue (vivant en grande partie de mendicité) et leur accès ou retour à l'école fait l'objet d'un intérêt naissant. En outre, le niveau élevé d'accès est gravement handicapé par la qualité dans le système éducatif qui préoccupe les décideurs depuis quelques années. Sur le plan de politique, la tendance est à rendre gratuite la scolarité jusqu'à 16 ans (fin du collège) mais dans les faits, les parents continuent à prendre en charge les fournitures et même le fonctionnement des structures communautaires de gestion de l'école.

Le lien entre la pauvreté et la scolarisation apparaît aussi à travers le niveau d'instruction formelle du chef de ménage. Les résultats de l'INS en 2014 montrent que la scolarisation du chef de ménage est le premier déterminant en milieu urbain (Niamey et les autres centres urbains) et avec une discrimination forte entre les « non instruits » et ceux qui ont été juste au primaire (ie : il suffit d'avoir un chef de ménage ayant été au primaire pour changer profondément de niveau de vie du ménage). Au Mali, dans une étude ayant porté aussi sur le milieu urbain (pas seulement Bamako), l'INSTAT (2015) montre que le niveau d'un ménage dirigé par une personne n'ayant jamais été à l'école est 33% plus faible que celui d'un ménage dont le responsable a été au primaire ; et 64% plus faible quand il s'agit du supérieur. Concrètement un ménage dirigé par une personne non scolarisé est toujours plus vulnérable qu'un ménage dont le chef a été à l'école.

9.4. Emploi et secteur d'activité

L'accès à l'emploi est un autre facteur clé pour comprendre le phénomène de vulnérabilité en milieu urbain. Les profils HEA montrant que les déterminants principaux des revenus des ménages (et donc de leur pauvreté) sont « le type d'activité génératrice de revenu (AGR), la fréquence de l'activité et le nombre de personnes économiquement actives dans le ménage » (HEA Sahel, 2015). A Bamako, le taux de chômage est de 11,5% (ONEF, 2015 : 18) et 13% à Niamey (INS, 2016) ; mais ces chiffres sont relativement peu élevés car ils incluent aussi l'activité dans le secteur informel.

En ce qui concerne le chômage et la perte d'emploi, il existe une grande concurrence au niveau du marché de travail, non seulement de la part des habitants des 2 villes mais aussi de la part des résidents saisonniers (entre 2 saisons des pluies/récoltes) et des nouveaux arrivants des pays voisins. L'offre dépasse la demande. Ceci entraîne aussi une baisse des salaires, surtout dans le secteur informel.

Deux facteurs principaux constituent des sources d'inquiétude sur le marché du travail. Le chômage des jeunes en général et des diplômés en particulier (dont l'effectif s'accroît chaque année),; et la rareté des emplois non qualifiés combinée au besoin de fonds d'entrée plus importants pour le démarrage d'activités génératrices de revenu (vendeur de beignets, ...). En plus, en ce qui concerne les AGR, il y a un effet « fiscalité » sur les pauvres dans la mesure où « en ville on paie les taxes ». Cette fiscalité relative (du seul fait qu'on est en ville) n'est pas négligeable pour beaucoup.

9.5. La taille du ménage

Les profils de Niamey et Bamako montrent que les ménages Très pauvres et les Pauvres présentent sensiblement les mêmes tailles moyennes. Cela suppose une absence de lien entre la taille des ménages et la pauvreté des ménages une fois qu'on se situe en deçà du seuil de pauvreté. Toutefois, si l'on part d'une considération purement basée sur la consommation, la réalité semble plus nuancée. L'une des estimations réalisées par l'INS (2014) montre à ce sujet que si la taille des ménages augmente de 1% la dépense de consommation par tête baisse de 0,44% en milieu urbain (0,47 % en milieu rural). De même, l'Enquête Modulaire auprès des Ménages (EMOP) montre qu'au Mali, la part des dépenses alimentaires augmente selon la taille

du ménage. Les ménages d'une à trois personnes affectent 46,9% de leurs dépenses à l'alimentation et toutes les autres catégories de ménages consacrent plus de la moitié de leurs dépenses en alimentation (INSTAT, 2015). En d'autres termes, une hausse de la taille de ménages s'accompagne par un accroissement moins proportionnel de la vulnérabilité globale des ménages en milieu urbain. Ces résultats remettent à l'ordre du jour le besoin de documenter les économies d'échelle au sein des ménages, données produites par la HEA et non encore fortement valorisées comme le soulignent les entretiens réalisés sur le terrain.

9.6. Genre

Les femmes avaient un rôle de gestionnaire mais avec la crise macroéconomique que connaissent les pays depuis plusieurs décennies, elles sont devenues aussi pourvoyeuses de ressources.

A Niamey, l'étude de l'INS (2014) montre que, à caractéristiques égales, les ménages dirigés par une femme à Niamey ont tendance à être moins pauvres que ceux dirigés par un homme. De même à Bamako, le rapport de INSTAT (2015) montre que l'incidence de pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par des femmes. Le rapport montre également que l'incidence de pauvreté est plus élevée parmi les individus vivant dans un ménage dont le chef est un homme environ 50% des membres. Alors que qu'elle est plus faible dans un ménage dirigé par une femme 29%.

9.7. Stratégie de résilience

L'une des caractéristiques fondamentales des ménages à intégrer dans tout processus de renforcement de la résilience est qu'ils adoptent toujours des stratégies pour faire face aux chocs. Certaines peuvent être efficaces d'autres moins et l'efficacité des interventions devraient partir de ce que font les populations de plus efficace pour son renforcement ou sa mise à l'échelle. Or, la quasi-totalité des actions humanitaires et de développement ont lieu dans le monde rural, alors que la zone urbaine reçoit toutes les catégories de personnes victimes de chocs et à la recherche d'un mieux-être. Parmi les stratégies les plus utilisées par les ménages face à la perte de moyens d'existence figurent en bonne partie le recours à des prêts au sein du réseau de sociabilité pour faire face aux dépenses quotidiennes. Egalement, les ménages en manque de moyens d'existence essaient de faire un arbitrage simple sur ce dont ils disposent.

En de pareils cas, ils peuvent être amenés à proscrire de leurs dépenses les denrées à coût exorbitant et se contenter de celles à prix bon marché. Ils optent aussi à éliminer de leurs dépenses certains articles tels que les vêtements, les chaussures et intensifient davantage leurs activités génératrices de revenus pour la diversification de leurs sources de revenus. Ainsi, les ménages « Pauvres » et « Très Pauvres » sont submergés par la recherche de moyens de satisfaction des besoins immédiats de sorte que les stratégies sont plutôt centrées dans la gestion de l'urgence que sur des voies de sortie définitive de la pauvreté.

En définitive, les principales stratégies développées par les « Très Pauvres » et les « Pauvres » sont l'appel à la solidarité individuelle et la diversification des activités génératrices de revenu. Mais, ce qui hante certains acteurs humanitaires rencontrés sur le terrain et qui malheureusement se développe à grand pas est le recours aux stratégies nocives non criminelles comme la mendicité et la prostitution comme le montrent plus généralement les travaux de Rokhaya Cissé (2014)⁷. Sur ce sujet, deux cas doivent être distingués : ceux qui y recourent pour survivre, et ceux, a priori très nombreux, qui en ont fait un métier. Toute action de protection sociale doit faire la distinction entre les deux catégories, la seconde y étant insensible. Quant au banditisme, il se développe davantage à Bamako et est en train de prendre des proportions insoupçonnées et cela a certainement un lien avec la pauvreté mais aussi avec la crise sécuritaire qui sévit dans le nord du pays. A Niamey, c'est un phénomène qui reste peu développé mais dans certains quartiers, il progresse même s'il est difficile de l'associer à la pauvreté.

L'absence d'anticipations est essentiellement due au manque de moyens. Les ressources permettent à peine de couvrir les besoins immédiats et les solutions de couverture contre le risque sont inaccessibles. Le faible développement de la micro-assurance institutionnelle (contrairement aux solutions de microfinance classique qui sont assez présentes) est noté par beaucoup. Le recours au service public, notamment au service social de la mairie, est très parfois décourageant pour 2 raisons principales : l'appui dérisoire et aléatoire qu'on reçoit et la procédure qu'il faut suivre pour en bénéficier.

⁷ Cissé R., 2014, L'héritage de la pauvreté, Karthala, Paris, 229 p.

9.8. Autres risques et facteurs

Dans le contexte de cherté structurelle des biens et services (cf. section 5.1 plus haut), la hausse du prix des produits alimentaires, des loyers, ... au moment où la solidarité individuelle est soumise à rude épreuve par des nombreuses sollicitations et la solidarité nationale institutionnelle quasi inexistante en ville constitue une préoccupation. Cette situation installe chez les plus pauvres l'instabilité des ressources de vie et la précarité des conditions d'existence. Les études montrent aussi que la communication constitue une part importante du budget des ménages. La maîtrise de l'inflation, grâce à des mécanismes régionaux, évite des dérapages profonds pendant de longues périodes et cela constitue un avantage majeur du cadre macroéconomique. Le salaire minimum est fixé à 40 000 au Mali (depuis 2016) et à 30 047 FCFA au Niger (depuis 2012) ; ce qui est loin d'assurer un niveau de vie adéquat en milieu urbain. A cela s'ajoutent les coûts des transports quotidiens et ceux de la communication avec le développement de la téléphonie mobile.

Conclusion

A partir des résultats des profils de Bamako et Niamey, l'analyse HEA se révèle être un outil efficace pour saisir la pauvreté urbaine et pour donner des informations pouvant servir au pilotage des interventions de protection sociale en milieu urbain. Un véritable travail d'adaptation au contexte urbain, si complexe et en constante évolution, de la méthode originellement conçue pour le milieu rural produit des résultats très satisfaisants comme le soulignent les acteurs du terrain. Des difficultés persistent. On peut citer notamment le besoin de (1) simplifier la méthodologie au milieu urbain et (2) l'optimisation du zonage. Dans le premier cas, il s'agit plus précisément de revoir la longueur du guide d'entretien ; et dans le second cas, de diversifier les profils des participants pour éviter l'accaparement par des groupes d'acteurs et aussi de tenir compte des îlots de pauvreté dans les quartiers riches. L'optimisation du zonage passe aussi par la nécessité de considérer les Districts de Recensement (DR) ou Zones de Dénombrement (ZD) plutôt que les quartiers.

Pistes d'action pour le renforcement du HEA

- L'implication de la communauté lors du profilage doit être complétée par une systématisation des restitutions auprès des populations enquêtées. En plus de l'importance que cela présente en termes de dissémination, cette étape permettra de pallier les rares cas d'erreur d'inclusion.
- La réflexion doit être poursuivie pour privilégier l'entrée individu pour réaliser des profils HEA tenant compte des outils longitudinaux dont les récits de vie, les biographies quantitatives, etc. Cela permettrait de repérer, entre autres, les différents moments de basculement ou de sortie de la pauvreté ; la durée des phases de niveau de vie ; les chocs les plus récurrents ; les stratégies individuelles les plus efficaces ; etc.
- L'intégration de la pauvreté urbaine dans les politiques publiques nécessite un plaidoyer au sein des instances gouvernementales.
- Un effort permanent doit être maintenu dans la communication et le plaidoyer pour que les profils HEA et les OA soient connus et considérés comme des références par les acteurs étatiques dans l'élaboration des politiques publiques en milieu urbain.
- Le développement de politiques pros pauvres en milieu urbain requiert, entre autres, la réalisation d'une étude spécifique sur les déterminants et la dynamique de la pauvreté urbaine pour mieux saisir le phénomène et orienter l'élaboration de stratégies pertinentes ;

Recommandations

Recommandations	Acteurs
Intégrer la vulnérabilité climatique dans le zonage en milieu urbain :	Save the Children
Intégrer des outils permettant de saisir les itinéraires individuels pour capter de manière fine les différentes étapes d'entrée ou de sortie d'une personne dans la pauvreté	Save the Children
Réaliser une carte exhaustive de la pauvreté urbaine afin d'avoir une situation de référence complète d'une part et d'obtenir une base de sondage pour tout zonage futur	Save the Children, institutions étatiques et PTF actifs sur la question de la pauvreté urbaine

Appuyer les initiatives visant à casser la transmission de la pauvreté à travers, entre autres, un soutien à la scolarisation des enfants des ménages pauvres pour aller et rester à l'école	Ministère de l'Education, Partenaires (UNICEF, Save the Children, Plan international)
Investir sur le renforcement de capacités des jeunes des ménages pauvres en ville	Ministère de la formation professionnelle et technique, Banque mondiale
Appuyer les municipalités à mettre en œuvre les programmes à potentialités de main d'œuvre non qualifiée afin de résorber le chômage chez les pauvres et les très pauvres qui sont en général sans qualification professionnelle	Ministère en charge des collectivités locales, Partenaires financiers
Soutenir le développement de la micro-assurance santé et de mutuelle de santé afin de soulager les dépenses de santé des ménages et ainsi dégager un revenu supplémentaire pouvant être investi dans une activité génératrice de revenu	Ministère en charge de la santé publique, Ministère en charge de la micro-finance, Institutions de protection sociale, ONG
Appuyer les centrales d'achat et promouvoir la mutualisation des produits et services (banques alimentaires et filets sociaux productifs) pour couches vulnérables	Ministère du commerce, structures chargées de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Banque mondiale
Appuyer la mise en place des registres sociaux unifiés et en mesurer les effets dans l'optique de mieux identifier et assister les indigents	Structures chargées de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAP et Filets sociaux), ONG (Save the children, Oxfam), Banque mondiale
Investir dans les politiques sociales pour libérer l'épargne des ménages afin qu'elle soit orientée vers les investissements économiques productifs	Etat, Partenaires techniques et financiers multilatéraux

Bibliographie

- ANTOINE P., DIOP A.-B., dir., 1995. *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. IFAN/ORSTOM, 360 p.
- Antoine Ph., Ouédraogo D., Piché V., dir. 1998. *Trois générations de citadins au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, extrait, L'Harmattan, Paris et Montréal, 20p.
- Badolo Félix, 2013, *Chocs de prix, vulnérabilité climatique et sécurité alimentaire dans les pays en développement*, Thèse de Doctorat, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 205 p.
- Banque mondiale, 2017a, *Africa's cities - Opening Doors to the World*, Washington, 162 p.
- Banque mondiale, 2017b, *Programme de Protection sociale adaptative pour le Sahel- Etat de mise en œuvre*, CALP meeting Dakar 24th May, 11 p.
- Brown D., Boano C., Johnson C., et al., 2015. Urban crises and humanitarian responses: A literature review, 68 p.
- CFS [Cellule Filets Sociaux], 2014, *Présentation de la Cellule Filets Sociaux*, Cabinet du Premier Ministre, Niamey-Niger, 17 p.
- CFS [Cellule Filets Sociaux], 2017, *Rapport global des activités du volet comportemental du mois d'octobre 2017*, Cabinet du Premier Ministre, Niamey-Niger, 5 p.
- CISSÉ O., SEYE M., 2016. « Flooding in the suburbs of Dakar: Impacts on the assets and adaptation strategies of households or communities », *Environment & Urbanization*, International Institute for Environment and Development (IIED), vol. 28, Num. 1, Avril 2016, p. 183-204.
- CISSE R., 2014. *L'héritage de la pauvreté. Entre récurrence, rupture et résilience dans les trajectoires des pauvres au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 229 p.
- Direction Nationale de la Population, 2016, *Projections Démographiques 2016*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Bamako, Mali.

- DNPGCA, 2017, *Communiqué final de la réunion d'évaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale*, Cabinet du premier Ministre du Niger, Dosso-Niger, 6 p.
- FALL A.-S., 1991. *Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar*, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, thèse de doctorat de troisième cycle, 420 p.
- FALL A.-S., 2007. « Vulnérabilité et transformations sociales : les réponses des politiques de protection sociale en Afrique », Dakar, IFAN/UCAD
- FALL A.-S., 2007. *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris, Editions Karthala, 264 p.
- HEA Sahel, 2015a, *Profil de référence d'économie des ménages (méthodologie HEA) Zone Urbaine de la Ville de Niamey (Niger)*, 28p.
- HEA Sahel, 2015b, *Profil de référence de l'économie des ménages (méthodologie HEA) Sous-zone urbaine inférieure de la Ville de Bamako (Mali)*, 26p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2012, *Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel*, Niamey -Niger, 56 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2015, *Niamey en chiffres*, 2 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2016a, *Projection démographique du Niger. Horizon 2012-2035*, Niamey -Niger, juin 2016, 117 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2016b, *Evaluation nationale de la situation nutritionnelle par la Méthodologie SMART au Niger*, Niamey -Niger, novembre 2016, 103 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2017, *Tableau de bord social*, Niamey -Niger, 117 p.
- INSTAT, 2016, *Consommation, pauvreté, bien être des ménages : Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP)*.
- INSTAT, 2015, *Les déterminants de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali en 2011*, Bamako, Mali, 30p.

INSTAT, 2012, ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS 4ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009) – Natalité et Fécondité, Bamako, Mali, 58 + v p.

Marcoux R., Konaté M. K., Kouamé K., et al. « L'insertion urbaine à Bamako : présentation de la recherche et de la méthodologie de l'enquête », In ANTOINE P., DIOP A.-B., dir., 1995. *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. IFAN/ORSTOM, P. 27-37.

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, UN-HABITAT, 2016. Troisième conférence internationale sur le logement et le développement urbain durable, rapport national du Mali Habitat III, 79p.

Niger, 2017a, *Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive*, Ministère du Plan, Niamey - Niger, 36 p.

Niger, 2017b, *Plan de Développement Economique et Social 2017-2021*, Ministère du Plan, Niamey - Niger, 198 p.

Niger, 2017c, *Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (2016-2025)*, Niamey - Niger, 26 p.

République du Mali, 2012. Bamako 2030 : croissance et développement-imaginer des stratégies pour un avenir maîtrisé et partagé, 78p.

Schnitzer Pascale, 2016, *How to Target Households in Adaptive Social Protection Systems? Relative Efficiency of Proxy Means Test and Household Economy Analysis in Niger*, DISCUSSION PAPER NO.1612, Banque mondiale, 44 p.

UNESCO, 2014, *Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines, Etude de cas Sénégal et Côte d'Ivoire*, Editée par Maréma Touré Thiam et John Crowley, Secteur des sciences humaines et sociales (SHS).

WFP, Coût de la faim en Afrique : l'incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Mali, 80p.

Annexes

Annexe 1: Outils de collecte de données

- Guide d'entretien

Axes	Questions de recherche	Catégorie d'acteurs
<p>Connaissance et Utilisation HEA</p>	<p>-Avez-vous connaissance des profils HEA sur votre ville ?</p> <p>Qu'est-ce que permet de faire la HEA?</p> <p>-Que pensez-vous de l'utilisation des HEA dans la ville ?</p> <p>-Quels acteurs les utilisent et à quel fin ?</p> <p>Quelles actions l'utilisation des HEA a entraîné dans votre ville ?</p>	<p>SCI, Décideurs, ONG, acteurs humanitaires et de développement, chercheurs, autres acteurs,</p>
<p>Actions prioritaires de développement urbain et HEA</p>	<p>-Que pensez-vous des trois domaines d'intervention prioritaire sur lesquels HEA s'appuie (soutien aux moyens d'existence, aux chocs, et les filets sociaux) ?</p> <p>-Dans le cadre du développement urbain, quels sont les domaines que vous trouvez pertinent à adresser ?</p> <p>-quels chocs appellent plus d'actions ? quelles sont ces actions ? quels acteurs les porteront ?</p> <p>-Quels sont les résultats envisagés ?</p> <p>Quelles actions prioritaires sont prises en charge dans la HEA ?</p> <p>-Quelles actions prioritaires devraient être prises en charge dans la HEA ? Cela requiert l'implication de quels acteurs ? Pour quels résultats attendus ?</p>	<p>SCI, Décideurs, ONG, acteurs humanitaires et de développement</p>

Elaboration des politiques de protection sociale et de lutte contre la pauvreté et HEA	<p>-Pensez-vous que la HEA influence les politiques de protection sociale et de lutte contre la pauvreté urbaine ?</p> <p>En quoi la HEA devrait inspirer l'élaboration des politiques de protection sociale et de lutte contre la pauvreté ?</p> <p>Quelle est/peut être la place de la pauvreté urbaine dans les politiques de protection sociale ?</p>	SCI, Décideurs, ONG, acteurs humanitaires et de développement, chercheurs
Actions humanitaires et HEA	<p>-Pensez-vous que l'intervention humanitaire se réfère à la HEA ?</p> <p>Quelle est ou quelle peut être la valeur ajoutée de la HEA dans l'intervention humanitaire ?</p>	SCI, ONG, acteurs humanitaires et de développement
Analyse de la méthodologie HEA	<p>Quelle est la méthodologie de HEA ?</p> <p>Quelle est la pertinence, les points forts de la méthodologie HEA en milieu urbain ? quelles sont ses limites ? Comment peut-on l'améliorer ?</p>	SCI, Chercheurs, ONG, acteurs humanitaires et de développement,
Qualité des données HEA	<p>Quelle appréciation avez-vous des données HEA ?</p> <p>Les données sont-elles suffisamment robustes pour analyser la pauvreté en milieu urbain ? La demande de protection sociale ?</p>	SCI, Chercheurs, ONG, acteurs humanitaires et de développement
Communication et diffusion de HEA	<p>Quelle est la stratégie de communication de la HEA ?</p> <p>La communication permet-elle une visibilité et appropriation des profils par les acteurs de développement, les décideurs ?</p>	SCI, ONG, décideurs, acteurs humanitaires et de développement

Perspectives et renforcement de HEA	<p>Quelle HEA en milieu urbain, avec quelle méthodologie, quels acteurs impliqués ?</p> <p>Comment pensez-vous que la HEA pourrait être renforcée ?</p> <p>Avez-vous connaissances d'autres types d'intervention pouvant améliorer l'approche HEA ?</p> <p>-Dans quels domaines ces actions pourront être menées, avec quelles cibles ? et quels résultats attendus ?</p>	<p>SCI, Chercheurs, ONG, Décideurs, acteurs humanitaires et de développement</p>
--	---	--

- Questions analytiques

Axes de recherche	Questions de recherche	Catégories d'acteurs
<p>A2.1 Définitions et Mesure de la pauvreté urbaine</p>	<p>Quelles sont les définitions de la pauvreté urbaine les plus courantes ? Quelles sont les approches et les outils utilisés pour la mesurer ? En quoi diffèrent-elles de l'approche HEA ?</p> <p>Quelle est la place de la pauvreté monétaire ?</p>	<p>SCI , Organisme de lutte contre la pauvreté , Recherche / Université</p>
<p>A2.2 Ampleur, évolution et profil de la pauvreté urbaine</p>	<p>Suivant les indicateurs les plus utilisés en milieu urbain d'une part et celui du HEA d'autre part, que représentent les « pauvres » et les « très pauvres » (ou vulnérables) ? Quels sont les caractéristiques sociodémographiques et économiques de ces groupes ? Observe-t-on des couches homogènes ? si oui, suivant quel(s) critère(s) ? Que prédisent ces études quant à l'évolution de la pauvreté urbaine et pourquoi ? Quels sont les enjeux actuels et futurs</p>	<p>//</p>

	liés aux conditions de vie des (plus) pauvres en MU ?	
A2.3 Visage, ampleur et évolution de l'insécurité alimentaire/nutritionnelle en milieu urbain (IA/N)	Comment est saisie d'IA/N par les différents acteurs ? Quelles convergences ou divergences entre les approches / outils de HEA et ceux d'autres acteurs dans la mesure de l'IA/N ? Est-ce que qu'on observe une convergence de résultats ? Quels éléments à tirer des autres approches pour renforcer la méthodologie du HEA ?	//
A2.4 Les sources de revenu des populations urbaines	Quelles sont les principales sources de revenu des PU ? Quelles proportions de la population représentent-elles ? Quelles catégorisations on peut faire ? Comment se positionnent les évidences issues de HEA ? Comment éventuellement mieux calibrer HEA pour saisir et classifier de manière la plus exhaustive possible ces sources ?	//
A2.5 La structure des dépenses des ménages urbains	Quelles sont les principaux postes de dépenses des ménages en milieu urbain PU ? Que représentent chaque poste dans le budget des ménages ? Comment classifier les populations en fonction de cette structure ? Comment se positionnent les évidences issues de HEA ? Comment éventuellement mieux calibrer HEA pour saisir et classifier de manière la plus exhaustive possible ces postes ?	
A2.6 Les Déterminants (structurels) de la pauvreté urbaine	Quels sont les principaux déterminants de la pauvreté urbaine ? Quel est leur impact marginal (hiérarchisation) ? les déterminants issus des HEA sont-ils les mêmes (nature et pouvoir explicatif) que celles des autres études ?	//

<p>A2.7 Les chocs spécifiques ou majeurs auxquels font face les populations urbaines, leurs conséquences et les stratégies développées par les PU pauvres/très pauvres ?</p>	<p>Quels sont les (catégories de) chocs auxquels font face les PU ? Comment agissent t-ils sur les CDVM ? L'approche HEA permet de saisir lesquels ? Comment prendre en compte tous les principaux chocs « oubliés » ? Quelles sont les conséquences de chocs (couverture, intensité, effet sur la pauvreté à C et LT) ?</p>	<p>//</p>
<p>A2.8 Le milieu urbain dans les Politiques de lutte contre la pauvreté et les Politiques de protection sociale (Filets sociaux)</p>	<p>Quelle place est accordée à la pauvreté urbaine dans les PPPS de lutte publique contre la pauvreté ? Qu'est ce qui justifie ce positionnement ?</p>	<p>Ministère du Plan, Ministères en charge des affaires sociales</p>
<p>A2.9 Politiques/stratégies innovantes de lutte contre la pauvreté en MU</p>	<p>Quelles sont les actions prioritaires innovantes pour faire face aux chocs « conjoncturels » ? Quelles mesures pour une sortie définitive de la pauvreté/IAN ?</p>	<p>Ministère du Plan, Ministères en charge des affaires sociales</p>

Annexe 2: Liste des personnes rencontrées

Personnes rencontrées à Bamako

Nom Prénom	Fonction	Structure	Contact
Amadou Timbine	Responsable Sécurité	SCI	76 99 60 00
Moussa Goïta	Chargé de programme	Commissariat à la Sécurité Alimentaire CSA	76 28 46 32
Adama Thera	Coordonnateur National	FEWS NET/USAID	76 02 39 32
Amadou Tibou Traoré	assistant au coordonnateur national	FEWS NET/USAID	66 81 55 22
Mamy Coulibaly	Coordonnateur SAP	Système d'Alerte Précoce (SAP)	62 93 61 68
Mawloud Kounta	chef division technique		76 05 13 36
Almahadi Ibrahim	Directeur National du Développement Social	Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire/ Direction Nationale du Développement Social	76 31 15 55/ 66 31 15 55
Lamoussa Touré	Chef division lutte contre la pauvreté		76 07 41 22
Ismaila Ongiba	Chef de programme à la section promotion des initiatives locales		
Malick Diallo	Chef de section étude et Recherche		
Ma Dieffaga	Chef de section promotion des initiatives locales		
Mme Touré Hawa Maïga	Chef de section stratégies et programmes		

Jules le Goff	Coordinateur Suivi-Evaluation	Action Contre la Faim ACF	jlegoff@ml.acfspain.org 72 34 09 51
Mamadou Keita	Adjoint coordinateur sécurité alimentaire	Action Contre la Faim	makeita@ml.acfspain.org
Bréhima Sacko	Assistant de programmes	ECHO Bamako, Mali	Bréhima.sacko@echofield.eu 75 99 53 19
Dr. Kamayera Fainke	Programme officer, unité nutrition programme	Bureau PAM	kamayera.fainke@wfp.org 75 93 64 36
Aminata Doucouré	Assistante, vulnérabilité, analyse et mapping	PAM	77 22 42 86 aminata.doucoure@wfp.org
Dr. Amadou Moustapha	Spécialiste résilience et protection sociale	PAM	76 29 02 24/ 66 74 41 20 moustapha.amadou@wfp.org
Didace Kayiranga	Programme policy officer Programme unit Résilience	PAM	79 38 48 04 didace.kayiranga@wfp.org
Mahmoud Ali. Sako	Coordonnateur du programme/Banque Mondiale	Jigiseme jiri/ Banque Mondiale	72 38 82 62/ 66 78 02 74 msako@jigisemejiri.org

Altiné Traoré	Chargée de communication	Mairie du dsitric de Bamako	66 74 84 77 rhokiaalthin@yahoo.fr
---------------	--------------------------	-----------------------------	--------------------------------------

Personnes rencontrées à Niamey

#	Nom et prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Email	Catégorie
1	Oumarou Maman Hamissou	SP DNP-GCA / Cabinet du PM	Expert RSU	(+227) 99 24 72 72	hamisu161@yahoo.com	Gouvernement
2	Mahamane Maliki Amadou	Banque Mondiale (Niger)	Economist, Social Protection Specialist	(+227) 88 85 14 14 / 91 55 55 40	mmalikiamadou@worldbank.org	Partenaire
3	Stéphane Degueurce	DNP-GCA/Cabinet PM	Assistant Technique	(+227) 90 93 31 84	at.dnpgcca@gmail.com	Gouvernement
4	Oumarou Amadou	Système d'Alerte Précoce / Cabinet du PM	Chef de l'unité de SAP / Point focal HEA	(+227) 96879273	Oumardou@yahoo.fr	Gouvernement
5	Chékarao Idi	Système d'Alerte Précoce / Cabinet du PM	Chef du département Suivi & Evaluation	(+227) 96 98 91 88	c_idi@yahoo.fr	Gouvernement
6	Maman Bouhari Barmou Batouré	Système d'Alerte Précoce / Cabinet du PM	Chef division Réduction Risque Climatique	(+227) 96 98 90 42	sahel_clim@hotmail.com	Gouvernement
7	Mado Evrard Diakité	HC3N	Assistante Technique auprès du HC3N Sécurité Alimentaire/Files Sociaux	(+227) 98 35 00 88	madodiakite3n@gmail.com	Gouvernement
8	Seyni Labo	SCI Niger	Point focal HEA	(+227) 90 99 24 38 // 97 473778	Seyni.Labo@savethechildren.org	Partenaire
9	Yacouba Bako	African Risk Capacity	Coodonnateur National	(+227) 96 87 74 54	yacoubabako@yahoo.fr	Partenaire

10	Yacouba Hama Abdou	FEWS NET	National Technical Manager	(+227) 96 97 81 11	hyacouba@fews.net	Partenaire
11	Idi Issa Ibrahim	Action Contre la Faim	Responsable technique MEAL	(+227) 99 49 44 08	iidiissa@ne.acfspain.org	Partenaire
12	Bassirou Karimou	Cellule Filets Sociaux / Cabinet du PM	Directeur Suivi Evaluation	(+227) 96 49 19 32/90 32 69 46 // Bur: 00227 20726831	bkarimou2007@yahoo.fr	Gouvernement
13	Soumana Seyni	Ministère du Plan	DEP	(+227) 96 98 71 16	soumana1@yahoo.fr	Gouvernement
14	Azehoun Pazou Judicaël	FAO	Chargé des opérations	(+227) 98 50 09 01	judicael.pazou@fao.org	Partenaire
15	Moussa Dan Malam	FAO	Expert Suivi-évaluation	(+227) 96 88 82 26	danmalam.moussa@fao.org	Partenaire
16	KERESPARS David	ECHO Niamey	Chef de Bureau	(+227) 96 28 22 42 / 20 73 99 20	david.kerespars@echofield.eu	Partenaire
17	Ali Bako	LASDEL	Chercheur	(+227) 96 26 94 14 / 90 19 33 26	alibako@yahoo.fr ; alibako@lasdel.net	Recherche
18	Moussa Bouda Maja Chardi	DUE	Chargé de Programmes	(+227) 96 99 17 00	moussa.bouda-majachardi@eeas.europa.eu	Partenaire
19	Mme Kamil Halimatu Amadou Garba	Institut National de la Statistique (INS)	Directrice des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales	(+227)91494949/88484949	hkamil@ins.ne	Gouvernement
20	Mamane Ousmane	Mairie Centrale de Niamey	Directeur des Etudes & de la Programmation (DEP)	(+227)93806730		Gouvernement